

Vendredi 6 janvier 2023

Décès de Catherine Alméras, comédienne, ancienne administratrice de l'Adami

L'ensemble du Conseil d'administration de l'Adami, sa présidente Anne Bouvier, Bruno Boutleux, son directeur général-gérant, ont la douleur de faire part du décès de Catherine Alméras, comédienne, membre du Comité de déontologie et membre historique du Conseil d'administration de l'Adami de 1979 à 2019.

Spectatrice assidue du TNP, Catherine Alméras passe derrière le rideau et débute une carrière de comédienne en 1964. Très vite, elle devient comédienne militante au Syndicat Français des Acteurs (SFA-CGT) : « *À l'époque, tout le monde ou presque était syndiqué au SFA. On commençait le métier, et tout naturellement on se syndiquait* ».

Durant plus de 50 ans Catherine fut donc une infatigable porte-parole des artistes pour défendre leur métier et leurs droits. Toutes ces batailles furent menées à plusieurs niveaux : membre du Conseil d'administration de l'Adami et présidente de la commission des affaires internationales, déléguée générale du SFA, vice-présidente de la Fédération Internationale des Acteurs, Catherine est allée jusqu'en Chine pour défendre et faire avancer les droits des artistes-interprètes lors de l'adoption du Traité de Pékin en 2012.

Après 40 ans au sein du Conseil d'administration de l'Adami, dont chacun garde le souvenir de son exigence, son expertise sans faille, sa bienveillance, ses valeurs irréprochables, ses coups de gueule aussi, son combat ne s'arrête pas. Catherine intègre en 2021 le premier Comité de déontologie de l'Adami, organe garantissant le respect des règles déontologiques applicables aux instances et aux équipes de la société.

Elle laisse un grand vide. Notre peine est immense. Nous adressons nos plus chaleureuses pensées à sa famille et à ses proches que nous assurons de toute notre affection.

Contact presse
Benjamin Sauzay
bsauzay@adami.fr
07 86 95 55 94



Retrouvez toute notre actualité sur
www.adami.fr

Société de services aux artistes-interprètes : gestion des droits, défense des intérêts, aide financière aux projets et accompagnement de carrière.

L'envoi de la présente communication donne lieu au traitement de vos données personnelles. Le responsable du traitement est l'Adami. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité de vos données personnelles, ainsi que de limitation ou d'opposition au traitement de celles-ci.

Pour l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données personnelles de l'Adami via le formulaire de messagerie accessible à l'adresse suivante : [le formulaire de messagerie](#) du site de l'Adami (sélectionner « contacter le délégué à la protection des données (DPO) »), ou par courrier (14-16 rue Ballu 75311 Paris Cedex 09).

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'emails de l'Adami, vous pouvez vous